

## C'est quoi une CHAM vocale ?

C'est une Classe à Horaires Aménagés Musique à dominante Vocale. Elle te permet d'avoir une pratique culturelle riche et vivante en développant des qualités d'expression orale et physique, de concentration, de mémorisation, de créativité et d'écoute active. Elle favorise les chances d'épanouissement et de réussite scolaire en développant ton sens critique, ton adaptabilité et ta confiance en soi.

## Pour qui ?

Pour toi qui entres en 6ème l'année prochaine et qui as ces deux envies :

- aimer chanter
- vouloir participer à un projet collectif pendant les 4 années du collège

Tu n'as pas besoin d'avoir de l'expérience mais il faut de la motivation et une oreille musicale.

## Quelle organisation ?

Tes 3h30 de cours se composeront ainsi :

- 0h30 de cours de chant à effectif restreint (EMPB)
- 1h de C-LAB (atelier à l'EMPB avec 3 thématiques sur l'année)
- 1h de chant choral (avec d'autres élèves du collège)
- 1h d'éducation musicale CHAM (collège)

## Quel programme ?

Ton programme sera riche et abordera des chants d'hier et d'aujourd'hui mais aussi d'ici et d'ailleurs qui viennent du répertoire savant comme populaire.

Tu feras 4 concerts dans l'année hors temps scolaire.

## Avec qui ?

Le chant choral et les cours d'éducation musicale CHAM seront assurés par Emma Bosse, professeure du collège Galois, le cours de chant par Louise Fauveau, professeure à l'EMPB, et les C-LAB (langages, MAO, technique du son, improvisation, arrangement et écriture, rythme et mouvement, human beat box) par différents professeurs de l'EMPB.

## Quel coût ?

Seuls les frais de dossier à l'EMPB restent à charge de la famille (20€).



## Quelle démarche faire ?

Si tu es intéressé.e, dépose ta demande de pré-inscription auprès du secrétariat du collège Évariste Galois jusqu'au 4 avril.

## L'audition d'entrée

Les auditions se passeront le samedi 26 avril à partir de 9h au collège Évariste Galois (convocation envoyée par mail).

Pour ton audition, tu chanteras une courte chanson de ton choix apprise par cœur, puis tu participeras à un atelier vocal suivi d'un temps d'échange en présence de l'un de tes parents.

## L'admission

L'admission définitive est communiquée aux familles courant juin par le DASEN. Elle tient compte de ce que les enseignants auront pu percevoir au cours de l'audition d'entrée et de l'avis de la commission académique dans la limite de la capacité d'accueil du collège (12 places).

## Et après la 6ème ?

En 5ème et 4ème, tu auras 4h de cours avec 30 minutes de cours de chant en plus et en 3ème, 5h de cours, avec 1 heure de chant choral CHAM supplémentaire.